



Commission des dynamiques territoriales

1231 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier

Proposition d'attribution de subventions aux Communes pour l'acquisition d'équipements annexes aux réseaux d'approvisionnement d'eau servant à la lutte contre l'incendie

Rapport n° CP/2016/307

Service gestionnaire :

M3 - Entretien et exploitation

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions aux Communes et groupements de Communes pour la mise en place d'équipements fixes destinés à la lutte contre l'incendie inscrits dans les contrats de territoire.

Le Département du Bas-Rhin apporte un soutien aux Communes et aux groupements intercommunaux pour la création de réserves incendie d'au moins 120 m³ et pour la réalisation de barrages et puits d'aspiration d'eau.

Par délibération du 11 mai 1998, le Conseil Général a fixé la participation financière du Département à 20% du coût hors taxe de ces équipements.

Le présent rapport propose de décider d'attribuer une aide financière à la Commune de Diemeringen, conformément au tableau joint en annexe, pour un montant total de 5 063,47 €.

Incidences financières

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
SUBVVOIRIE 2016/1	R2016 Sub aux Communes voirie (dépenses)	7 000 000€	5 412 161,70 €	5 063,47 €

Les dossiers proposés dans les tableaux sont conformes à la programmation prévue par les contrats de territoires.

Ils sont proposés sans application de la décote de 20% lorsque les maîtres d'ouvrage ont déposé un dossier complet avant la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015, relative à la révision de la politique de contractualisation avec les Communes et leurs groupements.

Les dossiers arrivés complets après la date du 6 juillet 2015 sont proposés dans les tableaux avec application de la décote de 20%.

Le présent rapport ainsi que son annexe ont été examinés pour avis par la commission territoriale Ouest

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 5 063,47 € à la Commune de Diemeringen selon le tableau annexé.

Strasbourg, le 22/06/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY